



# Projet de stratégie gouvernementale de développement durable

Projet de stratégie gouvernementale  
de développement durable

Mémoire présenté à la  
**COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Novembre 2007

# Introduction

---

Le gouvernement du Québec interpelle les citoyens en proposant un projet de stratégie gouvernementale de développement durable. Les producteurs de bovins du Québec souscrivent d'emblée à toute démarche prônant le développement durable. C'est pourquoi ils accueillent favorablement cette opportunité de participer à la consultation sur le contenu de la stratégie de développement durable que le gouvernement québécois s'apprête à adopter.

À l'instar de l'ensemble de la société, les producteurs de bovins ont pris le virage vert. Ils ont modifié de façon importante leurs pratiques de production en positionnant la protection de l'environnement au centre de leurs préoccupations. Ils interviennent dans le cadre de cette consultation pour partager les atouts dont leur production dispose et qui pourraient contribuer à bonifier la stratégie gouvernementale. Finalement, les producteurs de bovins souhaitent être considérés comme des partenaires dans cette démarche pour « faire ensemble » et atteindre les résultats escomptés.

# 1

## Les points forts du projet de stratégie de développement durable

- La stratégie met le développement durable au cœur des actions gouvernementales et entend favoriser des activités de développement.

La stratégie propose une vision à long terme qui prend en compte les dimensions environnementale, sociale et économique du développement.

- La stratégie prévoit mieux faire connaître le concept et les principes du développement durable, élément essentiel à la bonne compréhension et à l'intégration de ses notions dans les décisions.
- La stratégie a pour objectif d'intégrer les impératifs du développement durable dans les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux, ce qui touche directement et positivement le secteur agricole dans la mesure où les pouvoirs de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) sont respectés.

## 2 Nos suggestions pour améliorer le projet de stratégie de développement durable

- Sous l'orientation 3, Produire et consommer de façon responsable, la stratégie aborde le principe de production responsable et donne l'exemple de l'analyse du cycle de vie. Les producteurs de bovins ont préconisé une approche où l'on tient compte de l'efficacité globale de la gestion des fumiers (entreposage, transport et épandage), en optant pour la gestion des fumiers sous forme solide, en amas au champ et dans les enclos d'hivernage. Grâce à de telles pratiques, les producteurs de bovins agissent en droite ligne avec le concept de développement durable.

Le gouvernement devrait tenir compte des actions posées en matière de pratiques agricoles durables, les reconnaître et utiliser la présente stratégie pour les véhiculer.

- Le concept de réglementation intelligente doit impérativement guider le gouvernement dans la conception des politiques publiques, tout particulièrement en matière environnementale, afin de créer un environnement propice à l'investissement et au développement des entreprises bovines et favoriser l'établissement d'une relève dynamique.
- Le concept de réglementation intelligente s'appuie sur des principes tels que : cohérence, flexibilité, efficacité, efficience. Ces deux derniers éléments sont particulièrement fondamentaux, en ce sens que les bénéfices associés à une réglementation doivent être supérieurs à ses coûts. Il faut donc que la réglementation permette de conserver les avantages économiques, environnementaux et sociaux, ce qui implique la prise en compte de la compétitivité des fermes bovines.

Le concept de réglementation intelligente doit impérativement guider le gouvernement dans la conception des politiques publiques, tout particulièrement en matière environnementale.

- Les mesures à incidence économique et l'écofiscalité doivent favoriser les actions positives, soutenir les progrès accomplis par les producteurs en matière environnementale et sociale (implantation de bandes riveraines, gestion responsable des fumiers, adoption de nouvelles technologies, etc.) et non seulement agir de façon négative (perte d'aide financière).

### 3

#### Nos actions pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie de développement durable

- Les producteurs de bovins, par le biais de leur Fédération et en partenariat avec le MAPAQ, le MDDEP et d'autres partenaires, ont été proactifs en faisant réaliser plusieurs projets de recherches sur les amas au champ et les enclos d'hivernage. Ces projets ont confirmé l'efficacité agroenvironnementale de ces pratiques.

Les producteurs ont été proactifs en initiant un vaste projet de suivi d'amas au champ qui vise à préciser les éléments de gestion qui favorisent le respect de la réglementation.

- Des guides ont aussi été produits et diffusés auprès des producteurs et des intervenants pour faciliter l'adoption et encadrer la gestion de ces pratiques.
- Les producteurs de bovins priorisent aussi la gestion des fumiers sous forme solide, ce qui favorise la cohabitation en réduisant les odeurs, minimisant de façon importante les investissements non productifs pour l'État et pour les producteurs, atténuant les risques de ruissellement à l'épandage, augmentant les fenêtres d'épandage et diminuant les risques de compaction, éléments avantageux sur le plan environnemental.
- Le gouvernement doit prendre part à cette marche vers l'excellence en s'assurant que les outils mis en place, tant réglementaires, fiscaux que politiques, soient de nature à encadrer le développement de façon durable.

## 4

### Les producteurs de bovins, partenaires privilégiés dans les actions de développement durable

- Le gouvernement ne peut relever ce défi seul : il doit y avoir un contrat social avec les producteurs, les citoyens, les consommateurs pour atteindre un nouveau modèle de gouvernance. Ce modèle, qui s'appuie sur le développement durable en matière d'agriculture, doit interpeller les producteurs, les citoyens, les consommateurs ainsi que toutes les instances impliquées, de la terre à la table.
- Les producteurs de bovins sont des partenaires privilégiés pour véhiculer les avantages des techniques qu'ils préconisent.

La Fédération des producteurs de bovins s'efforce d'agir en écocitoyenne<sup>1</sup>. « Penser globalement, agir localement », ce mot d'ordre décrit parfaitement bien notre démarche.

<sup>1</sup> Définition développée par Nicole Huybens, un écocitoyen « ...ne se contente pas de s'indigner à propos de toutes sortes de choses sans faire quoi que ce soit pour tenter de changer ce qui est à sa portée. Il sait qu'il y a bien des problèmes à régler sur la planète, mais cela ne l'empêche pas d'agir à son niveau. Il ne pense pas que ce sont les autres qui doivent commencer avant lui. Il se sent responsable de ses choix devant sa propre conscience. ». Madame Huybens est professeure, Éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi. Ce texte est tiré d'un article paru dans Le Producteur de lait québécois, avril 2007, p. 13-14.

# La Fédération des producteurs de bovins du Québec

La Fédération des producteurs de bovins du Québec

## **Cinq secteurs de production réunis sous un même toit.**

Fondée en 1974, la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) est une association agricole constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Sa mission première consiste à défendre et à promouvoir les intérêts professionnels, économiques et sociaux des producteurs et des productrices de bovins du Québec. Elle est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Formée de 14 syndicats régionaux, la Fédération regroupe quelque 23 350 producteurs de bovins répartis dans 14 300 entreprises agricoles à travers tout le Québec. Ces producteurs commercialisent annuellement 925 000 bovins pour une valeur à la ferme de près de 650 M\$.

Depuis 1982, la Fédération gère le Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec qui s'applique aux cinq secteurs de production : veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, bovins de réforme et veaux laitiers, veaux de grain et veaux de lait. Ce plan lui confère le pouvoir de réglementer la mise en marché des bovins en vue de la rendre plus ordonnée et efficace. Elle administre également un programme de garantie de paiement qui protège les producteurs contre d'éventuelles faillites d'acheteurs ou d'encans.

La Fédération dispose d'un fonds de recherche lui permettant d'être partie prenante dans d'importants projets auxquels sont aussi associés les gouvernements, les universités, les centres de recherche et les partenaires privés. L'environnement, la santé et le bien-être animal, les techniques d'élevage, l'économie et la mise en marché sont autant de domaines couverts par la recherche.

Les secteurs des veaux de grain et des veaux de lait disposent de leur propre fonds de promotion. Ils utilisent ces fonds pour accroître la notoriété et la consommation de leurs produits auprès des consommateurs du Québec et d'ailleurs.

Depuis 2002, la Fédération est actionnaire à 50 % de Réseau Encans Québec, par lequel transite plus de 80 % des bovins vendus par encan au Québec. La Fédération agit également en aval de la production. Ainsi, les producteurs de bovins de réforme possèdent Levinoff-Colbex depuis 2006.